



# Rapport D'Orientation Budgétaire 2021

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	page 2
<b>1. Contexte</b>	<b>page 2</b>
1.1 Rétrospective 2016 – 2020	page 3
1.2 Evolution des épargnes	page 3
1.3 Politique des ressources humaines	page 5
1.4 Une dette maîtrisée	page 7
<b>2. Les orientations budgétaires</b>	<b>page 8</b>
2.1 Des recettes en augmentation	page 9
2.2 Des dépenses d'exploitation ajustées	page 11
2.3 Autofinancement	page 13
2.4 Poursuite des projets d'équipement	page 14
<b>Annexes</b>	
1/ Etat des charges fiscales	page 16
2/ Etat de l'autorisations de programme	page 16
3/ Tableau de synthèse du budget primitif 2021	page 17

## PREAMBULE

### Cadre juridique

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Sans aucun caractère décisionnel, c'est une étape essentielle de la vie démocratique d'une ville.

Il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le projet de budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le rapport d'orientation budgétaire doit comprendre des informations sur l'analyse rétrospective, prospective, sur les principaux investissements et sur le niveau de la dette et son évolution.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives à la masse salariale ainsi que la structure et l'évolution des effectifs, à l'évolution des dépenses de personnel comportant des éléments sur les composantes de la rémunération ainsi qu'à la durée effective du temps de travail.

Un exemplaire du rapport d'orientation budgétaire doit être adressé au représentant de l'Etat, à la Métropole et être publié.

Ce document est composé de deux parties : la première relative à l'exécution des budgets des années précédentes, socle pour l'élaboration des budgets à venir, et la seconde, destinée à vous exposer les choix qui ont conduit aux propositions budgétaires pour l'exercice 2020.

### 1. Contexte

Cette année encore, les orientations budgétaires revêtent un caractère particulier en raison de la crise sanitaire liée à l'apparition de la COVID-19. Cette dernière rend plus difficile l'estimation des prévisions budgétaires par rapport aux années précédentes. A tout moment, elle pourra avoir des répercussions sur les dépenses et les recettes de notre budget, selon l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique des entreprises et des particuliers. En ce qui concerne les ports, la fréquentation du port, l'impact sur les recettes n'a pas eu un effet aussi important que prévu. En effet, alors qu'une baisse de 10% sur nos recettes « passagers » avait été envisagée, elle n'aura été que de 3%.

C'est donc dans ce contexte que les orientations budgétaires 2021 se définissent, faisant l'objet d'une à la fois de prudence et de juste mesure pour mener à bien nos missions et la réalisation des projets d'équipement attendus par nos usagers.

Dans un climat aussi incertain, des ajustements seront peut-être nécessaires dans le courant de l'année.

### 1.1 Rétrospective 2016 - 2020

Les comptes administratifs depuis 2016 se présentent par chapitre de la manière suivante :

Chapitres	Comptes administratifs - En K€				
	2016	2017	2018	2019	Provisoire 2020
Atténuations de charges	14	96	60	31	19
Produit des services, du domaine & ventes	8 010	8 171	8 636	8 641	7 701
Subventions & participations	5	5			
Autres produits de gestion courante	287	333	381	314	307
Produits exceptionnels	11	859	91	26	9
Cessions d'actifs	1		1		
Reprises sur provisions			845	600	
Opérations d'ordre	11	11	11	11	31
<b>s/total des recettes</b>	<b>8 339</b>	<b>9 475</b>	<b>10 026</b>	<b>9 624</b>	<b>8 066</b>
<b>Variation en %</b>	<b>1%</b>	<b>14%</b>	<b>6%</b>	<b>-4%</b>	<b>-16%</b>
<b>Résultat reporté</b>	<b>738</b>	<b>116</b>	<b>235</b>	<b>580</b>	<b>438</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>9 077</b>	<b>9 592</b>	<b>10 261</b>	<b>10 204</b>	<b>8 504</b>

Charges à caractère général	3 376	3 416	3 838	4 304	3 468
Charges de personnel	2 558	2 585	2 579	2 498	2 492
Autres charges de gestion courante	33	14	21	77	10
Charges financières	256	213	196	170	195
Charges exceptionnelles	90	103	73	79	89
Provisions	200	1 045	100	100	100
Impôts sur les bénéfices	132	105	240	419	189
Opérations d'ordre	1 289	1 241	1 347	1 449	1 441
<b>Total des dépenses</b>	<b>7 934</b>	<b>8 721</b>	<b>8 393</b>	<b>9 096</b>	<b>7 985</b>
<b>Variation en %</b>	<b>-1%</b>	<b>10%</b>	<b>-4%</b>	<b>8%</b>	<b>-12%</b>

Les seuls produits des services (redevance d'amarrage, prestations services, vente carburant, occupation du domaine portuaire), représentent 96 % des recettes « courantes » (recettes réelles retraitées des opérations exceptionnelles). Elles ont évolué de 8% sur la période 2016-2019 mais ont diminué de 11% entre 2019 et 2020 en raison de la crise sanitaire au travers de la mise en place d'exonérations.

Parallèlement, les dépenses à caractère général (hors opération de dragage) et les charges de personnel, qui représentent plus de 90% des dépenses courantes, ont évolué de 5 % sur la période 2016-2019 puis diminué de 14% entre 2019 et 2020.

Les charges financières ont baissé de 24% entre 2016 et 2020 passant de 256 K€ à 195 K€ en 2020.

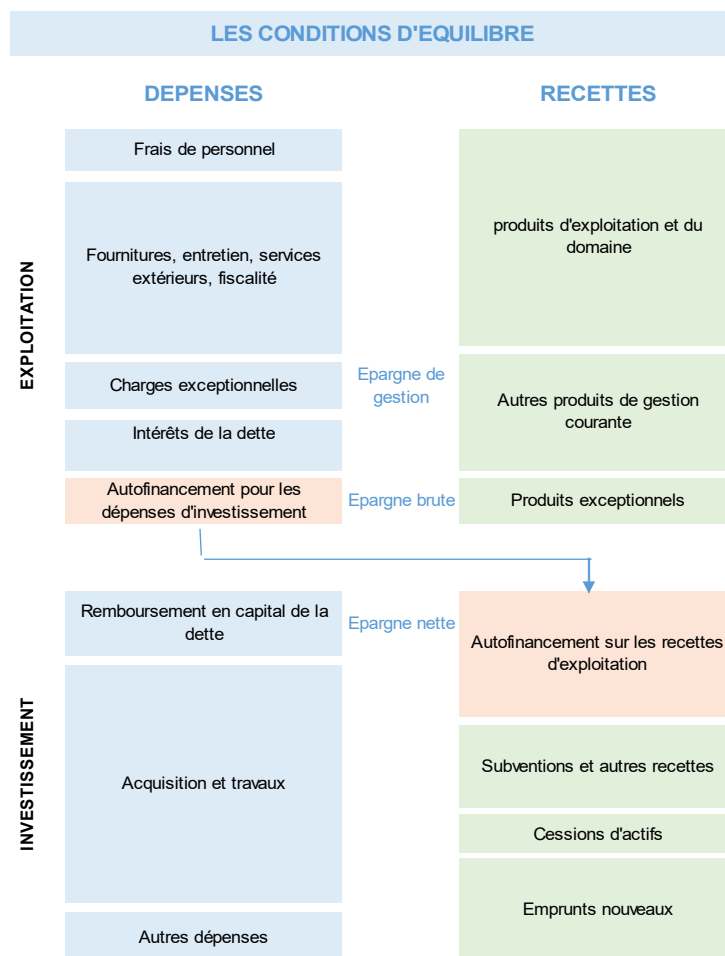
### 1.2 Evolution des épargnes

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section d'exploitation, y compris les intérêts de la dette et elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer à la

fois le remboursement en capital de la dette [équilibre réel] et son équipement au travers de l'épargne nette. C'est un indicateur qui permet de mesurer la bonne santé financière de la section d'exploitation et de connaître la capacité à investir.

Lorsqu'une collectivité souhaite réaliser des dépenses d'investissement (hors dette), elle peut les financer :

- En obtenant des subventions ;
- Et/ou en ayant recours à l'autofinancement soit en réalisant des économies de gestion soit en augmentant les recettes ;
- Et/ou en recourant à l'emprunt selon la nature de l'équipement.



Ces dernières années, notre équipe a décidé d'agir modérément sur les tarifs. Deux augmentations de 1% sont intervenues en 2017 et 2018. Cette décision implique d'effectuer des choix de gestion permettant de garantir de bons niveaux d'épargnes.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Provisoire 2020
Recettes réelles d'exploitation (hors cessions)	8 327	9 464	10 014	9 613	8 036
Dépenses réelles d'exploitation	6 645	7 481	7 046	7 647	6 543
<b>Epargne brute</b>	<b>1 682</b>	<b>1 983</b>	<b>2 968</b>	<b>1 966</b>	<b>1 492</b>
Remb. En capital de la dette	821	842	863	976	1 135
<b>Epargne nette</b>	<b>861</b>	<b>1 142</b>	<b>2 105</b>	<b>990</b>	<b>357</b>
Taux d'épargne brute	20,20%	20,95%	29,64%	20,46%	18,57%
Capital restant dû au 31/12	7 985	8 044	7 180	9 544	9 701
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>4,75</b>	<b>4,06</b>	<b>2,42</b>	<b>4,85</b>	<b>6,50</b>

Ainsi, depuis 2016, le taux d'épargne est relativement stable avec une moyenne de 20 %. L'année 2018 s'est remarquable avec un taux d'épargne à 30 %, **effet de la reprise d'une provision conséquente**.

En 2020, le taux se calcule à 19% malgré le contexte puisque face à la baisse des recettes, estimée à 1,2 M€, des mesures visant à réduire les charges avaient été mise en place (réduction du nombre de saisonniers, diminution de certaines prestations ...).

Ces bons niveaux ont permis de recourir à l'emprunt de manière modérée et d'afficher une capacité de désendettement qui ne dépassait pas les 5 années jusqu'en 2019. En 2020, du fait de la baisse de l'épargne brute, ce ratio se calcule à 6,50, mais reste bien éloigné du seuil d'alerte des 12 années.

Rappelons que la capacité de désendettement correspond à la vitesse en nombre d'années, à laquelle la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette via le volume de son épargne brute. Il s'agit donc du rapport entre l'épargne brute (hors résultat reporté) et le capital restant dû au 31 décembre de l'année.

### 1.3 La politique des ressources humaines

Le personnel affecté à la gestion des ports est composé d'agents permanents et de saisonniers.

De plus, le personnel communal, qui assure une partie de la gestion du budget du port, impacte le budget du port Saint-Pierre au travers d'une refacturation qui représentait 547 K€ en 2019.

La masse salariale totale représentait en 2020, 38% des dépenses réelles d'exploitation.

- Le personnel permanent

Au 31 décembre 2020, le personnel permanent représentait 42,5 agents : 46% d'agents relevant de la fonction publique territoriale et 54% de contrat à durée indéterminé de droit privé ou public.

Effectifs au 31/12	2016	2017	2018	2019	2020
FPT	26,5	26	23	21	20
CDD + CDI	13,5	15,5	17,5	19,5	22,5
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>41,5</b>	<b>40,5</b>	<b>40,5</b>	<b>42,5</b>

Cet effectif tient compte d'un contrat à durée indéterminée pour le remplacement d'un agent administratif en arrêt maladie longue période. Ce contrat devrait perdurer encore 6 mois sur 2021.

Le personnel se ventile par service de la manière suivante :

Catégorie	Sexe		Total	%
	F	H		
DIRECTION	1	1	2	5%
ADMINISTRATIFS	6	3	9	21%
CAPITAINERIES	1	8,5	9,5	22%
SERVICES TECHNIQUES	1	10	11	26%
ZONES D'ACTIVITES		9	9	21%
ZONE CARBURANT		2	2	5%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>33,5</b>	<b>42,5</b>	<b>100%</b>
<b>%</b>	21%	79%	100%	

Les agents de catégorie C et assimilés représentent 88% des effectifs, ceux de catégorie B, 7%, et ceux de catégorie A, 5%.

Catégorie	Sexe		Total	%
	F	H		
<b>A</b>	1	1	2	5%
<b>B</b>	1	2	3	7%
<b>C</b>	7	30,5	37,5	88%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>33,5</b>	<b>42,5</b>	<b>100%</b>

4 agents ont opté pour un temps partiel ce qui représente 9% de l'effectif.

La durée hebdomadaire de base est fixée à 35 heures principalement réparties sur 5 jours pour le personnel administratif.

Les horaires du personnel non administratif sont établis de manière à s'adapter à la saisonnalité de l'activité et aux nécessités de continuité de service public. Ainsi, une présence en capitainerie est assurée 7/7J à l'année. Les services techniques, les zones d'activités et d'avitaillement assurent ce même niveau de service en saison.

- Le personnel saisonnier

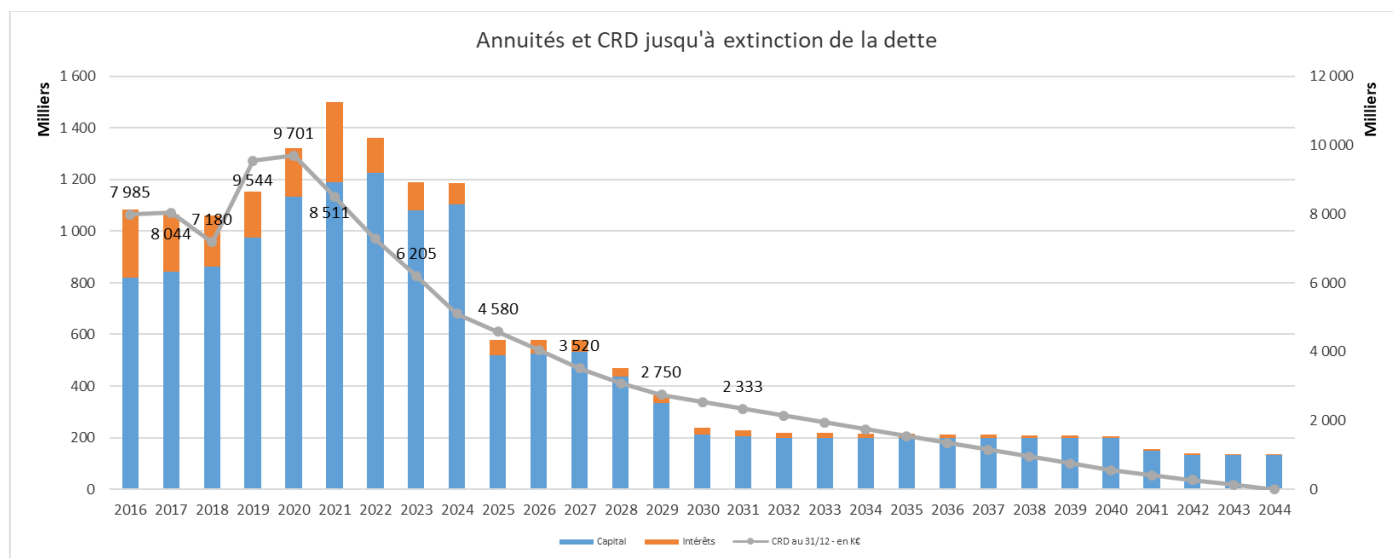
Durant la saison estivale, le service des ports complète son effectif d'agents saisonniers répartis entre les capitaineries, les services techniques et les zones d'activités. La moyenne est habituellement

de 66 mois d'emplois saisonniers. Mais en 2020, c'est un total 57 mois qui a été affecté à l'accroissement d'activité saisonnière.

#### 1.4 Une dette maîtrisée

Au 31 décembre 2020 le capital restant dû s'élevait à 9,7 M€ compte tenu du dernier emprunt souscrit de 1,3 M€ pour le financement des investissements 2020.

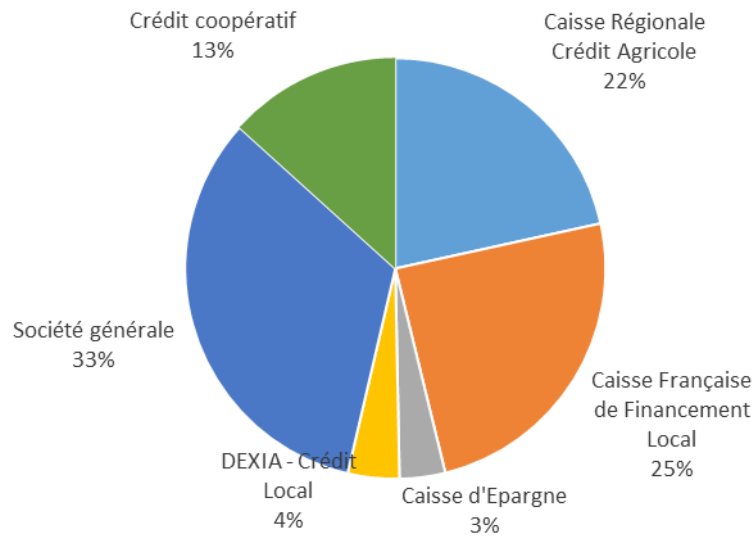
A titre indicatif, le graphe ci-dessous indique le niveau des annuités et du capital restant dû jusqu'à extinction de la dette. Cette tendance est modifiée chaque année en fonction des emprunts réellement contractés.



Ce graphique montre une chute importante de l'annuité en 2025 correspondant à trois fins de contrats. Entre 2027 et 2029, ce sont cinq autres contrats qui arriveront à échéance.

Le capital restant dû se répartit entre six partenaires financiers et son taux moyen est de 1,95%.

### Répartition par prêteurs au 31/12/2020



Sur les 14 contrats de prêt qui sont affectés au port Saint-Pierre, 10 sont à taux fixe (soit 88% du CRD), ce qui limite l'impact sur les charges financières en cas d'évolution défavorable des taux.

La charte de bonne conduite classe les emprunts selon les risques qu'ils font porter sur les collectivités locales. Ainsi, 90 % de la dette sont classifiés A1 « risque faible » (taux fixe et variable simple ; indices zone euro). Les 10% restant sont classifiés C1 (option d'échange ; indices zone euro).

## 2. Les orientations budgétaires

La crise sanitaire que nous connaissons est venue perturber le budget de l'exercice 2020. Souvenez-vous, avec l'arrivée de la COVID-19, une diminution de l'activité liée aux obligations de confinement et à l'interdiction de naviguer nous a obligé à prévoir une baisse de nos recettes « passagers » d'environ 10%. En complément, une série d'exonérations permettait d'accompagner au mieux nos professionnels dans la continuité des actions menées par l'Etat : exonération totale des droits de terrasses, l'équivalent d'un trimestre pour les locaux du Centre Commercial du Nautisme. Au total l'impact financier était estimé à 1,2 M€. Au final, il aura été d'environ 1 M€.

Pour 2021, et en l'absence de visibilité sur les mesures qui seront prises par le Gouvernement, notamment sur la fermeture administrative des bars et des restaurants, les hypothèses retenues pour l'évaluation des recettes sont :

- pas d'augmentation des tarifs sur les produits de services
- pas d'exonération sur les redevances d'amarrage
- 6 mois de recettes de droits des terrasses
- 3 trimestres de loyers pour les occupants du Centre Commercial du Nautisme



Comme l'an passé, les éventuelles décisions en matière d'exonérations feront l'objet de délibérations spécifiques.

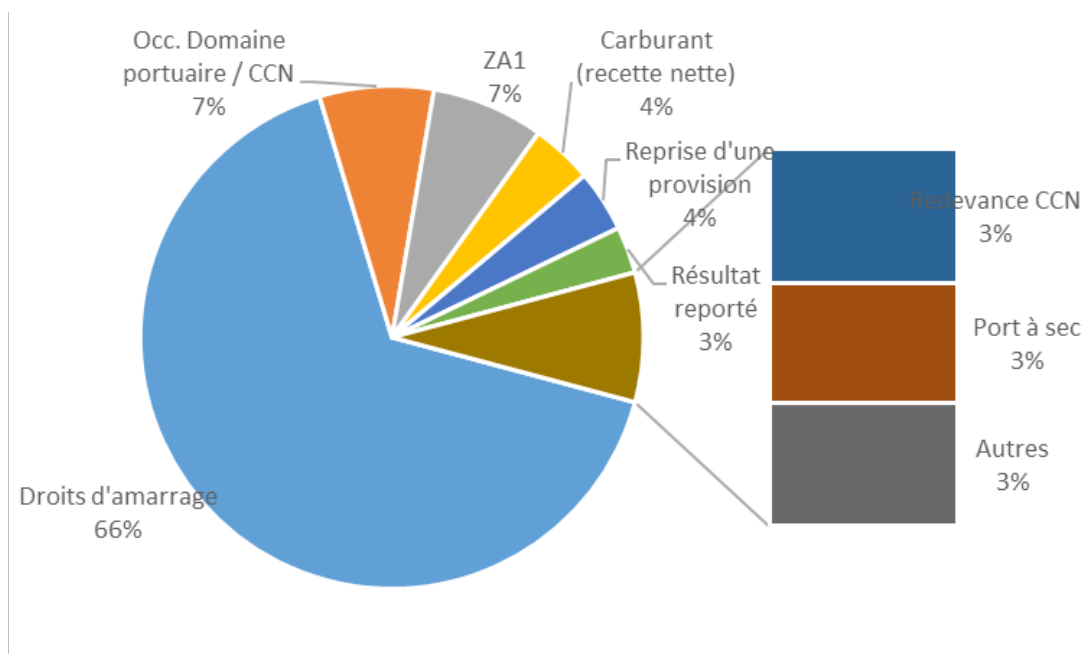
En termes de dépenses, par principe, des efforts de rationalisation ou d'optimisation sont effectués par les services afin de toujours améliorer la qualité des prestations et ce à un coût le plus intéressant possible. Certaines de ces dépenses sont fixes et enregistrent des hausses qui s'imposent au port. Nous essayons de compenser ces augmentations par des économies sur d'autres postes.

Dans ces conditions, les recettes d'exploitation sont estimées à 9 M€ et les dépenses à 8,5 M€ comme le montre la synthèse par chapitre ci-dessous.

Chapitres	Crédits 2020 = BP + DM	CA provisoire 2020	Projection 2021	V°BP/ Crédits 2020	V° BP/CA 2020
Résultat reporté	438	438	227	-48%	-48%
Atténuations de charges	31	19	19	-39%	1%
Produit des services, du domaine & ventes	7 685	7 701	8 036	5%	4%
Autres produits de gestion courante	303	307	331	9%	8%
Produits exceptionnels	6	9	139	2049%	1487%
Reprises sur provisions	0	0	300		
Opérations d'ordre	44	31	18	-60%	-42%
<b>Total des recettes - en K€</b>	<b>8 508</b>	<b>8 504</b>	<b>9 069</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>
Charges à caractère général	3 682	3 468	3 786	3%	9%
Charges de personnel	2 566	2 492	2 564	0%	3%
Autres charges de gestion courante	10	10	55	446%	446%
Charges financières	197	195	156	-21%	-20%
Charges exceptionnelles	95	89	70	-27%	-22%
Provisions	100	100	280	180%	180%
Impôts sur les bénéfices	245	189	75	-69%	-60%
Opérations d'ordre	1 442	1 441	1 567	9%	9%
<b>Total des dépenses - en K€</b>	<b>8 337</b>	<b>7 985</b>	<b>8 552</b>	<b>3%</b>	<b>7%</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>171</b>		<b>517</b>		

## 2.1 Des recettes en augmentation

Nos recettes pour la section d'exploitation sont prévues à hauteur de 9 M€. Elles se ventilent :



- Résultat reporté

Le résultat reporté sera en baisse de 48% avec 227 K€.

- La vente de carburant

Pendant deux ans (2018 et 2019), ce produit a dépassé le seuil des 2 M€. Les effets du confinement ont mené à décaler la mise en service de la station flottante à 2021. La prévision sera malgré tout sensiblement identique aux ventes de 2020 soit 1,8 M€.

	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021
<b>Vente carburant</b>	1 641 171	1 681 249	2 145 693	2 108 721	1 777 865	1 800 000
<b>Evolution</b>		2,44%	27,62%	-1,72%	-15,69%	1,25%

- Les produits de services

Parmi ces recettes, figurent les redevances d'amarrage qui représentent plus de la moitié des recettes courantes. Elles sont complétées notamment par les prestations des zones d'activités et la cale de mise à l'eau.

Le produit estimé pour 2021 observera une augmentation de 2,4% avec une somme de 5,8 M€. Ces estimations tiennent compte d'une stabilité des tarifs sans aucune exonération.

	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021	V° 2021/2020
<b>Abonnés</b>	2 549 454	2 526 362	2 500 589	2 482 472	2 338 518	2 460 000	5%
<b>Passagers</b>	2 337 182	2 484 235	2 553 211	2 641 331	2 554 484	2 550 000	0%
<b>ZA</b>	616 704	624 838	608 716	592 256	523 587	547 000	4%
<b>Port à sec</b>	198 938	198 864	203 736	211 126	202 872	200 000	-1%
<b>Cale de mise à l'eau</b>	45 583	40 592	40 239	32 094	34 730	35 000	1%
<b>TOTAL</b>	<b>5 747 861</b>	<b>5 874 891</b>	<b>5 906 491</b>	<b>5 959 279</b>	<b>5 654 191</b>	<b>5 792 000</b>	
<b>Evolution</b>		<b>2,21%</b>	<b>0,54%</b>	<b>0,89%</b>	<b>-5,12%</b>	<b>2,44%</b>	

Les prévisions de recettes afférentes à l'occupation du domaine portuaire seront en augmentation puisque l'an dernier c'est une exonération totale des droits de terrasses qui a été décidée.

	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021	V° 2021/2020
<b>Terrasses, étalages, marchés</b>	379 602	386 872	384 967	373 110	87 137	228 500	162%
<b>Parking SB20</b>	0	0	0	0	9 880	9 880	0%
<b>TOTAL</b>	<b>379 602</b>	<b>386 872</b>	<b>384 967</b>	<b>373 110</b>	<b>97 017</b>	<b>238 380</b>	
<b>Evolution</b>		<b>1,92%</b>	<b>-0,49%</b>	<b>-3,08%</b>	<b>-74,00%</b>	<b>145,71%</b>	

La refacturation des frais, que ce soit aux ports annexes ou au Centre Commercial du Nautisme, représente une somme de 106 K€.

- Les dépendances du domaine portuaire

La plus grande partie de ces recettes provient des redevances d'occupation du Centre Commercial du Nautisme avec un produit calculé sur trois trimestres soit 225 K€.

	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021	V° 2021/2020
CCN	208 780	278 125	281 584	216 595	224 420	225 000	0%
Autres (SOMAT, TLV...)	75 228	55 312	56 418	57 838	44 426	56 900	28%
Parking	42 237	39 099	43 347	39 878	37 723	35 000	-7%
<b>TOTAL</b>	<b>326 245</b>	<b>372 536</b>	<b>381 349</b>	<b>314 311</b>	<b>306 569</b>	<b>316 900</b>	
<b>Evolution</b>		<b>14,19%</b>	<b>2,37%</b>	<b>-17,58%</b>	<b>-2,46%</b>	<b>3,37%</b>	

- Les autres produits

Entre 2019 et 2020, le port a constitué une provision de 300 K€ afin d'aménager le terrain des Ourlèdes destiné au dépôt des sédiments. En 2021, la reprise de cette provision permettra de financer les dépenses portées en section d'exploitation.

L'an passé, les acomptes versés au titre de l'impôt sur les bénéficiaires ont été plus importants que la prévision de taxation. La somme de 98 K€ est donc portée en recettes pour constater le remboursement.

Enfin, le changement de l'élévateur à bateaux interviendra dans le courant de l'année. L'ancien fera l'objet soit d'une reprise, soit d'une vente pour un montant estimé à 40 K€.

## 2.2 Des dépenses d'exploitation ajustées

La qualité d'accueil et du service doivent être maintenue à un haut niveau d'exigence ce qui nous contraints, dans une situation normale, à poursuivre nos efforts en matière de gestion : optimisation des coûts des prestations, modification d'organisations, maîtrise de la masse salariale ...

Ainsi, en termes d'accueil, l'amplitude horaire des capitaineries durant la saison estivale demeura inchangée. Une attention particulière sera portée sur la propreté des extérieurs et des sanitaires mis à disposition du public et des usagers. Ainsi, une équipe « régie » composé de deux agents et d'un saisonnier est venue remplacer depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'entreprise attributaire du marché de nettoyage des locaux permettant une prestation de meilleure qualité ainsi qu'une meilleure réactivité.

- Charges de la zone carburant

La prévision d'achat de carburant est calculée par rapport aux estimations de ventes. C'est donc une somme de 1,6 M€ qui sera proposée au BP 2021.

- Les autres charges générales

Ces charges représentent 32% des dépenses réelles d'exploitation avec une enveloppe de 2,3 M€ contre 2 M€ mandatés en 2020. Cette augmentation résulte s'explique par l'inscription des travaux d'aménagement du terrain des Ourlèdes (300 K€) financés par la reprise de la provision.

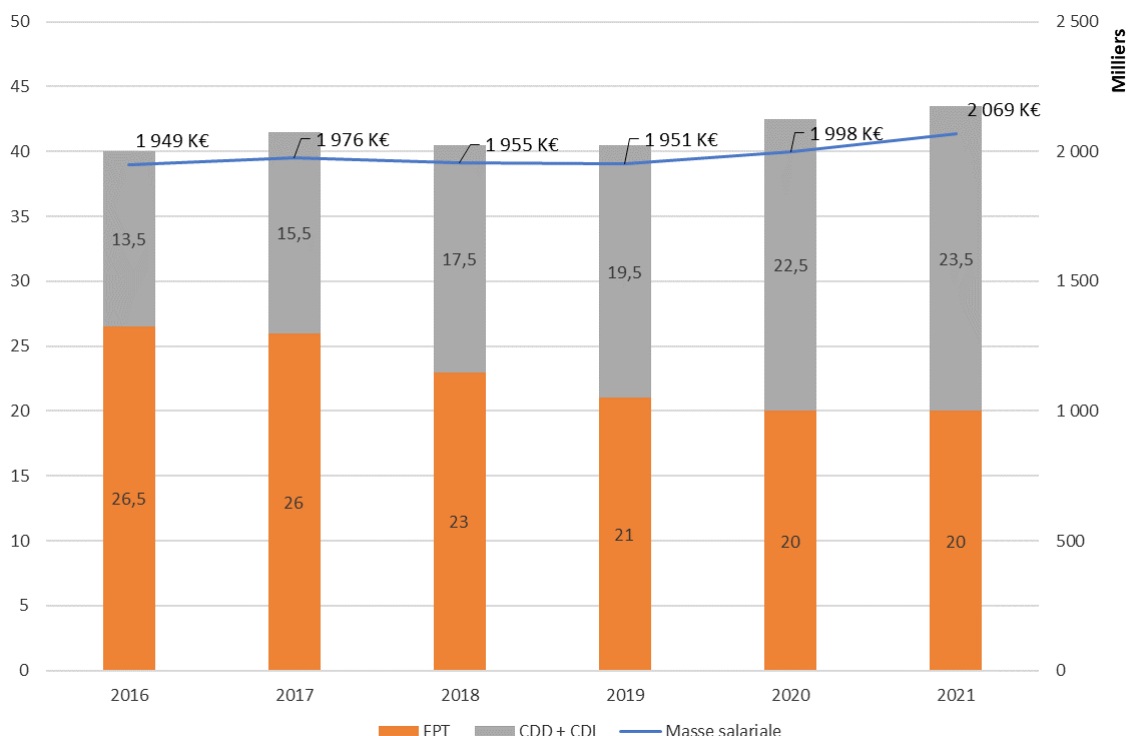
Parmi ces charges figurent notamment toutes les dépenses d'entretien des quais, plans d'eau, bâtiments, véhicules et matériels, les charges fiscales (hors impôt sur les bénéfices).

- Les charges de personnel

La gestion des ressources humaines continue de s'exercer dans un cadre budgétaire rigoureux. La masse salariale est estimée à 2 069 K€ soit + 4% par rapport à 2020. Celle-ci tient compte des réalisations constatées en 2020 de 1 998 K€ ainsi que :

- du départ de deux agents au cours du 1<sup>er</sup> trimestre
- de l'embauche d'un agent pour l'équipe « propreté »
- prise en compte en année pleine des derniers recrutements
- de l'application du GVT estimé à 1,8% (Glissement Vieillesse Technicité) pour les agents de la fonction publique territoriale
- de l'embauche à compter du 1<sup>er</sup> septembre d'un directeur des ports en prévision d'un départ à la retraite

Afin d'optimiser les ressources humaines et offrir de plus larges horaires au service de nos usagers, en particulier au port à sec et à la zone de carénage sujets à une très forte saisonnalité, nous étudions actuellement la mise en œuvre d'une annualisation du temps de travail.



Fin 2021, l'effectif reviendrait au même niveau qu'en 2018 malgré la création du service « propreté ».

Ce chapitre enregistre aussi la refacturation du budget principal dont la prévision est de 490 K€ contre une inscription de 550 K€ au budget 2020.

- Les charges financières

Grâce à un recours limité à l'emprunt ces dernières années, les intérêts de la dette représente 2 % des dépenses réelles d'exploitation avec 156 K€. Le paiement de la première échéance du dernier emprunt souscrit ne devrait intervenir qu'en juin 2021.

- Les autres charges

Les autres charges rassemblent les non-valeurs dont l'inscription sera augmentée afin de tenir compte des nombreuses procédures infructueuses (55 K€). La subvention attribuée à la SNSM restera au niveau de 2020 soit 18 K€.

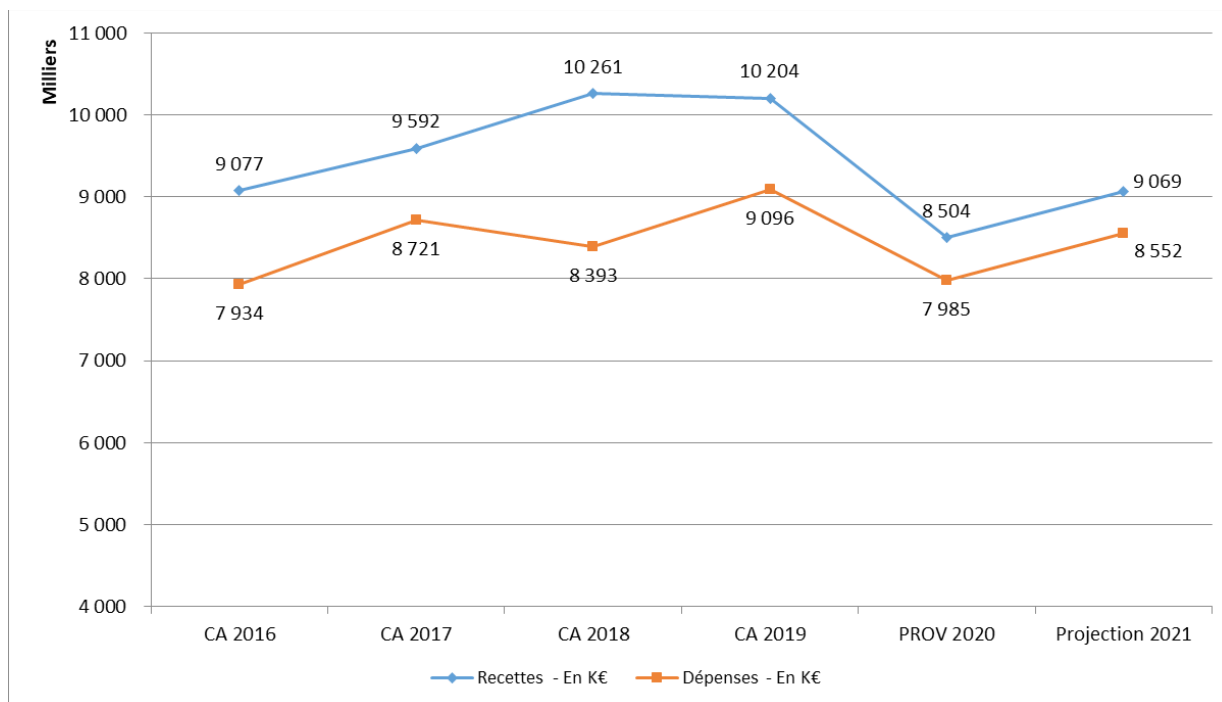
L'année 2021 sera marquée par la constitution de plusieurs provisions importantes :

- 57 K€ pour les créances douteuses
- 223 K€ pour le rehaussement de plusieurs quais. Un projet de délibération spécifique sera proposé au Conseil du mois de mars.

Au regard de la baisse du bénéfice imposable 2020, l'inscription au titre de l'impôt sera de 75 K€ contre 189 K€ payés en 2020.

### **2.3Autofinancement**

L'évolution des charges et des produits se présente synthétiquement de la manière suivante :



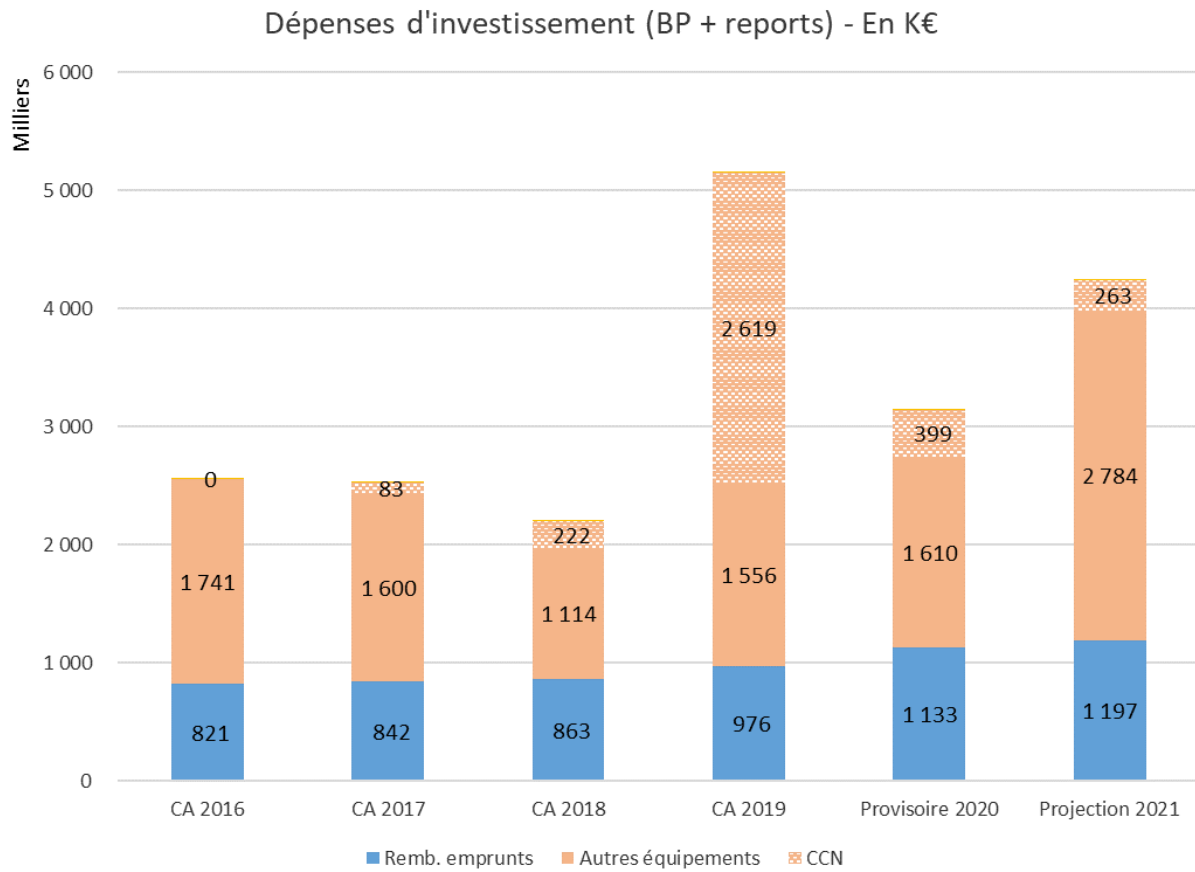
Le virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement sera d'environ 517 K€. Il était de 171 K€ au budget 2020, et de 519 K€ au compte administratif provisoire de 2020.

L'autofinancement, qui regroupe le virement à la section d'investissement et les dotations aux amortissements, se calcule à 2,1 M€ contre 1,6 M€ au budget 2020.

#### 2.4 Poursuite des projets d'équipement

Cette année sera consacrée principalement à l'aboutissement des projets initiés en 2020 avec notamment la mise aux normes ICPE de la station d'avitaillement et le remplacement de l'élévateur à bateau.

Ainsi, en plus du remboursement de la dette à hauteur de 1,2 M€, le port Saint-Pierre prévoit au titre de l'équipement la somme de 1,4 M€ complétée des reports de la gestion 2020 qui s'élèvent à 1,6 M€.



- Les projets

Les dépenses d'équipement de l'exercice se ventilent, par activité, de la manière suivante :



Domaine / projet	Total	%
<b>PLAN D'EAU</b>	<b>600 600</b>	<b>42%</b>
Mouillages Déplacement TGBT - tarif vert Joues quai 3400 Réseau WIFI Bornes, automates, életrovannes, débimètres Pose de 3 caméras Echelles de sécurité		
<b>ZONE CARBURANT</b>	<b>235 000</b>	<b>16%</b>
Mise aux normes ICPE - complément		
<b>ZONES D'ACTIVITES</b>	<b>405 000</b>	<b>28%</b>
Elévateur à bateaux Assistance à maîtrise d'ouvrage déplacement de la ZA Matériel		
<b>TRAVAUX BATIMENTS</b>	<b>35 200</b>	<b>2%</b>
Réfection des toilettes capitainerie principale Passage en alarme IP		
<b>MATERIEL ET AUTRES</b>	<b>129 540</b>	<b>9%</b>
Véhicule électrique pour services techniques Bateaux Corbeilles de propreté Matériel divers et outillage 10 chariots à bagages		
<b>BUREAU ET INFORMATIQUE</b>	<b>26 540</b>	<b>2%</b>
Photocopieurs Matériel informatique Mobilier		
<b>INSERTIONS APPELS D'OFFRES</b>	<b>7 000</b>	<b>0%</b>
<b>Total général</b>	<b>1 438 880</b>	

- Les sources de financement

L'équipement prévu au titre de l'exercice, qui représente une somme de 1,4 M€, sera financé en majorité par l'autofinancement (60%) et par :

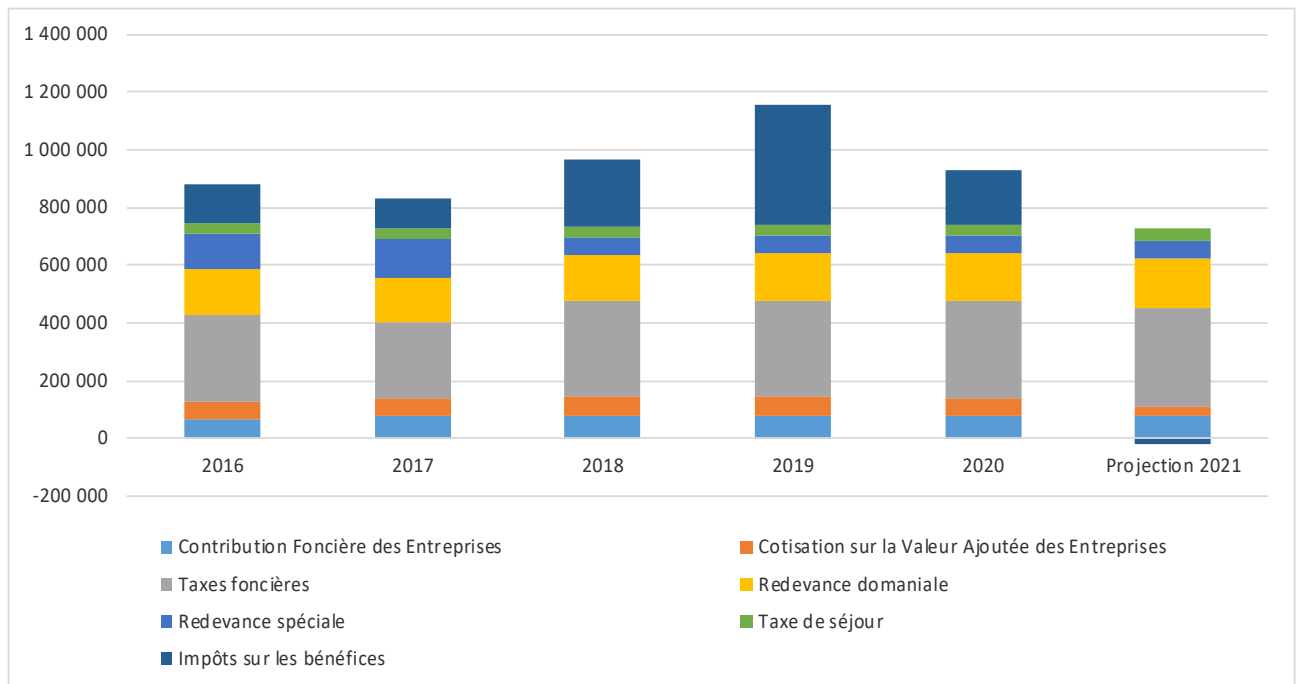
- une subvention de l'Agence de l'Eau pour la conformité ICPE : 10% (dossier en cours d'instruction)
- l'emprunt : 30%

L'emprunt inscrit au budget primitif de 419 K€ sera confirmé en cours d'année en fonction des réalisations. Comme chaque année, les partenaires bancaires sont mis en concurrence pour bénéficier des taux les plus avantageux. L'emprunt s'effectuera prioritairement sur la base d'un taux fixe puisque les conditions du marché bancaire sont très favorables.

Annexes :

EVOLUTION DES CHARGES FISCALES

Type	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021
Contribution Foncière des Entreprises	65 005	75 859	77 365	79 089	78 869	80 446
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	60 674	60 532	66 441	67 047	60 778	30 000
Taxes foncières	301 129	264 849	332 031	330 175	335 280	341 986
Redevance domaniale	156 252	156 097	159 489	165 748	168 758	172 133
Redevance spéciale	126 454	131 900	58 814	57 967	60 000	60 000
Taxe de séjour	38 016	38 016	38 016	38 016	38 016	39 000
Impôts sur les bénéfices	132 485	104 685	235 487	419 476	189 158	-23 000
<b>TOTAL des charges fiscales</b>	<b>880 015</b>	<b>831 938</b>	<b>967 642</b>	<b>1 157 518</b>	<b>930 859</b>	<b>700 565</b>
Dépenses réelles d'exploitation	6 644 983	7 480 880	7 046 031	7 646 729	6 543 245	6 985 003
<b>Poids des charges fiscales / DRE</b>	<b>13,24%</b>	<b>11,12%</b>	<b>13,73%</b>	<b>15,14%</b>	<b>14,23%</b>	<b>10,03%</b>



ETAT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP				
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Restes à réaliser N-1 sur N	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Réhabilitation du centre commercial du nautisme	3 586 424,47	0,00	3 586 424,47	3 323 706,07	262 718,40	0,00	0,00	0,00

**TABLEAU DE SYNTHESE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021**

SECTION D'EXPLOITATION							
	Crédits 2020 : BP + DM		Projet 2021				
TOTAL DES DEPENSES	8 507 730	9 068 909			TOTAL DES RECETTES		
					8 507 730		
					9 068 909		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 681 750	3 786 493			002 - RESULTAT REPORTE	437 566	227 185
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 565 996	2 563 980			013 - ATTENUATION DE CHARGES	31 156	19 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	10 000	54 564			70 - PRODUIT DU DOMAINE ET DES SERVICES	7 685 440	8 035 833
66 - CHARGES FINANCIERES	196 723	155 589			75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	303 105	330 585
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 292	69 677			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 444	138 500
68 - PROVISIONS	100 000	279 700			78 - REPRISE SUR PROVISIONS	0	300 000
69 - IMPOT SUR LES BENEFICES	245 300	75 000					
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 612 669</b>	<b>2 083 906</b>					
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	1 441 781	1 566 836			042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	44 019	17 807
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 888	517 070					
SECTION D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DES DEPENSES	4 526 715	4 351 530			TOTAL DES RECETTES	4 526 715	4 351 530
					<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 612 669</b>	<b>2 083 906</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE SE SECTION A SECTION	44 019	17 807			042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	1 441 781	1 566 836
					023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 888	517 070
001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE					001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	459 721	1 090 908
16 - REMBOURSEMENT EN CAPITAL	1 135 000	1 196 500			1068 - AFFECTATION DU RESULTAT	670 746	291 731
165 - CAUTIONS	6 000	6 000			16 - EMPRUNTS NOUVEAUX	1 294 554	418 500
EQUIPEMENT	2 101 320	1 438 880			165 - CAUTIONS	6 000	6 000
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 800	59 000			13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	369 200	146 865
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 964 923	1 379 880			27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 916	3 916
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	57 597	0			RESTES A REALISER	3 200	225 361
RESTES A REALISER	1 133 667	1 607 999			041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	106 709	84 344
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	106 709	84 344					